



**Solidaires Finances Publiques
VAL - DE - MARNE**

Local syndical - Hôtel des Finances
1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex
Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95
solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Déclaration liminaire au CTL du 31 mars 2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Chefs de services,

L'ordre du jour de ce CTL permet de constater que certaines choses sont immuables dans le Val-de-Marne.

Ainsi, vous nous présentez une fiche concernant le déploiement de l'informatique à l'accueil (dont les tablettes tactiles), avec quelques chiffres afin de tenter de justifier, *in fine*, l'excellente idée de la centrale (que l'on se devra bien évidemment de généraliser).

Nous vous demandons donc la communication du vrai bilan. Vous savez, celui envoyé à la centrale.

Car, contrairement à vous semble-t-il, nous avons pris l'attache des agents et le constat est sans appel. A l'unanimité, le bilan de cette expérimentation se résume en ces quelques mots : « encore une belle (bip). Heureusement que nous n'avons pas eu à le faire* car nous n'avions vraiment pas le temps pour ça ! ».

* Et oui, sachez-le, dans les faits seul le chef de service ou les inspecteurs s'en sont chargés... selon leur appétence !

Mais, certains d'entre eux étant partis depuis, les agents tiennent à vous prévenir, par notre intermédiaire, qu'ils refusent de prendre le relai. Ils sont prêts à vous adresser une pétition en ce sens si besoin.

Non pas par désobéissance, mais... tout simplement parce qu'ils auront encore moins le temps pendant la campagne IR, sans parler du nouveau calendrier !

Ou plutôt si, parlons-en de ce fameux calendrier... et du manque de considération de la centrale envers les agents !

Ainsi, par message publié le 21 mars sur Ulysse national, notre bien aimé Directeur général, Monsieur Bruno BEZARD, nous a fait l'honneur de nous donner - pour reprendre ses propres mots - une « information privilégiée » car « il nous la doit », faisant ainsi en sorte que nous soyons « les premiers informés » sur les nouveautés de la campagne.

Nous aurions pu être très touchés de cette si délicate attention si :

- ces nouveautés n'avaient pas été annoncées... dès le 18 mars sur le site impots.gouv ;
- nous n'avions lu ces informations dans le journal *Le parisien*... quelques jours plus tôt ;
- la déclaration annuelle jointe à notre fiche de paie... de janvier ne nous avait pas informé que le service de télédéclaration serait, cette année, ouvert dès le 16 avril.

Oh, notre DG nous aurait menti ?! Non... c'est pas possible... sinon, il devrait vraiment songer à faire le stage de déontologie !

Tiens, à ce sujet, lors d'un précédent CTL nous vous avions demandé de nous confirmer que la totalité de l'équipe de Direction avait bien subi (car il s'agit bien de cela) ce stage. Les collègues attendent toujours votre réponse avec impatience.

Et n'oubliez pas de vous inscrire à la nouvelle fournée puisque, dans le Val-de-Marne, ce « recyclage » est obligatoire pour tous, au mépris de la note de la centrale !

Ce qui est vraiment déplorable c'est que certains agents ne peuvent pas partir en formation, faute de personnel suffisant dans les services.

Mais là, on les inscrit d'office, même lorsqu'ils ne remplissent pas les conditions (stage précédent effectué avant 2011).

A ce sujet, l'un des points à l'ordre du jour de ce CTL est le bilan 2013 de la Formation professionnelle dans le Val-de-Marne.

Pour Solidaires Finances publiques, le bilan est très simple :

- il y a de moins en moins de volontaires pour être formateurs, les collègues ayant de plus-en-plus de mal à se libérer (faute d'effectifs suffisants dans les services) ;
- certains chefs de service ont, encore cette année, refusé des stages... par manque d'effectifs ;
- l'administration centrale tente de remédier à cela en restreignant certaines absences (le DIF ne peut plus être utilisé pour préparer un concours) ou en supprimant certains stages (préparations à certains concours internes), ce qui est inadmissible ;
- pour finir, ce service est à l'image de la DGFIP : 3 agents... pour 3 encadrants !

Il ne manque plus qu'un AFIPA pour "couronner" le tout !

Et pendant ce temps, les agents sont en souffrance, aussi bien pour leurs conditions de travail que pour leurs rémunérations : c'est aussi inadmissible que criminel !